



*La structure ULIS
au Collège
Sainte Clotilde*



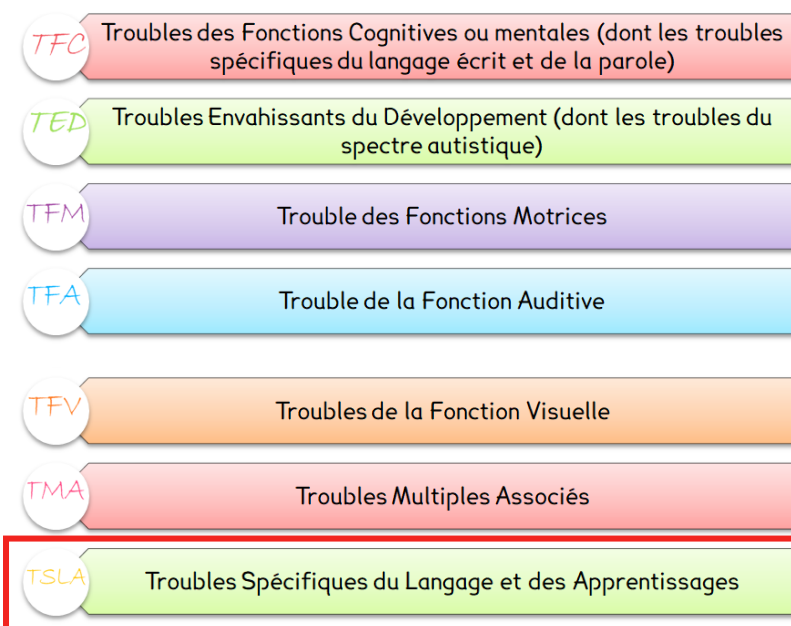
La structure ULIS existe dans notre établissement depuis 2012. L'accueil de ces élèves s'intègre dans le projet d'établissement de Sainte Clotilde, établissement ouvert à tous les profils d'élèves. Elle est coordonnée par deux enseignants : Mme DEVAUX en 6^e /5^e et M DEVREESE en 4^e/3^e.

1) Qu'est-ce qu'une structure ULIS ?

ULIS signifie Unité Localisée d'Inclusion Scolaire. La structure ULIS n'est donc pas une classe mais un dispositif d'accompagnement et d'aide à la scolarité des élèves en situation de Handicap.

L'objectif est de permettre à ces élèves de suivre une scolarité adaptée, en milieu ordinaire, mais également d'accompagner chaque élève du dispositif dans l'élaboration de son projet d'orientation.

Différentes structures ULIS existent, selon les profils des élèves accueillis dans les établissements scolaires:



Type de structure ULIS au collège Sainte-Clotilde

2) Quel est l'encadrement législatif?

L'inclusion des élèves en situation de handicap est régie par trois principaux textes de lois :

Loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances

- Le parcours de formation des élèves en situation de handicap se déroule prioritairement en milieu scolaire.

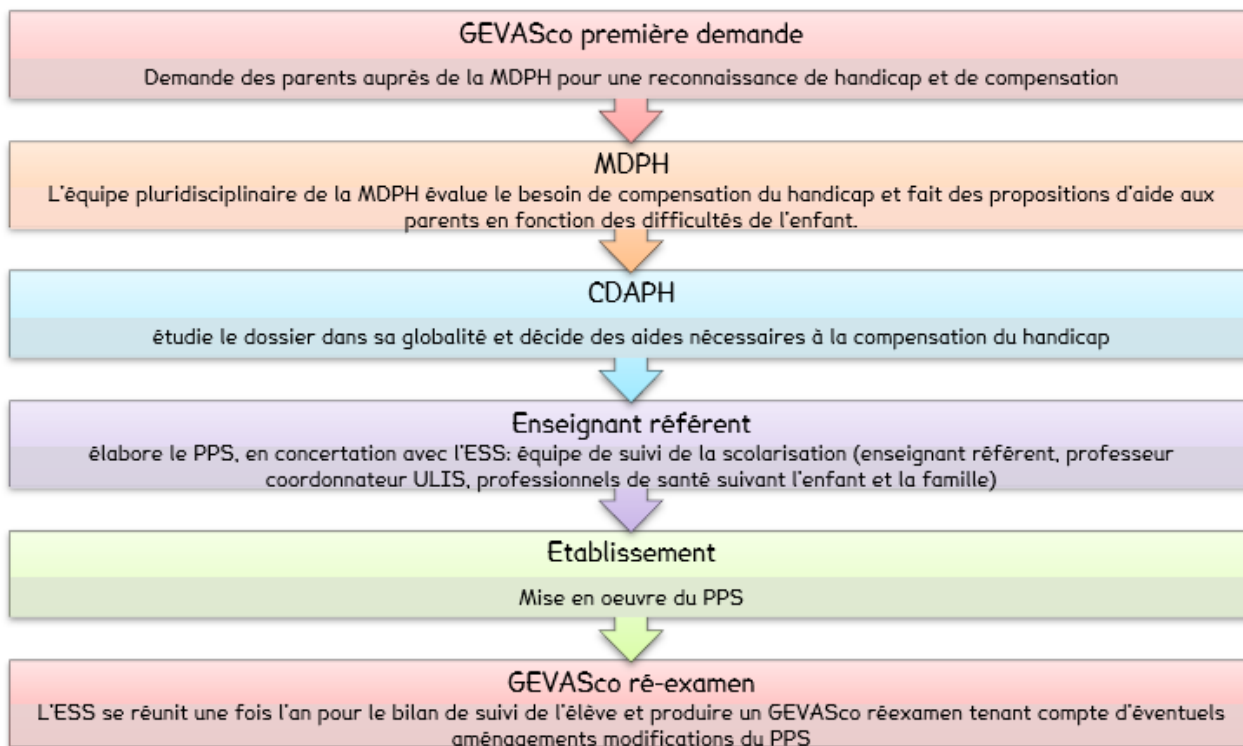
Loi n°2013-595 du 08 juillet 2013 sur la refondation de l'école de la République

- engage tous les acteurs de l'éducation dans une nouvelle conception de la scolarisation des élèves en situation de handicap.

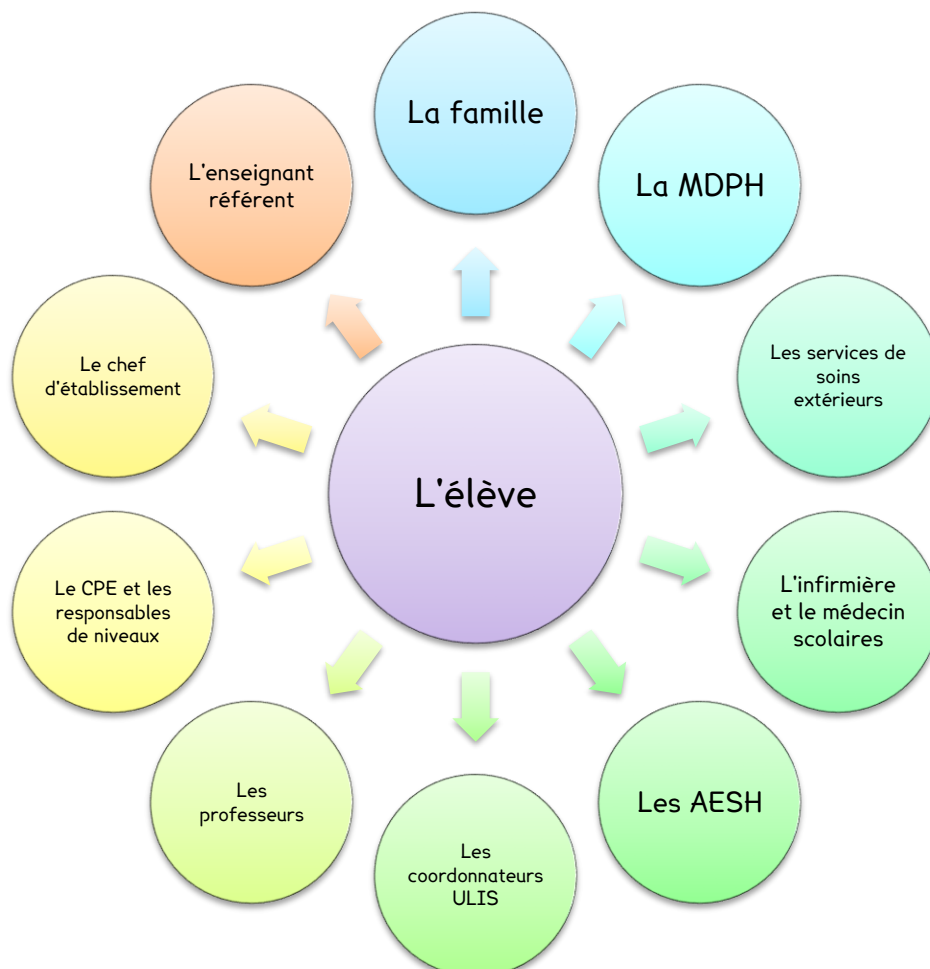
Loi n°2019-791 du 26 juillet 2019 pour une école de la confiance

- transformation de l'accompagnement des élèves en situation de handicap et amélioration des conditions de recrutement, de formation et de travail des accompagnants.

3) Comment intégrer une structure ULIS ?



4) Quels sont les acteurs d'une ULIS ?



5) Comment est organisée la structure ULIS au collège Sainte Clotilde ?

Au collège Sainte Clotilde, la structure ULIS est de type TSLA. Les élèves de cette structure sont une dizaine par niveau. Les élèves sont inclus dans une classe de référence, dans notre établissement leur inclusion se fait dans la classe à petit effectif, également appelée classe de soutien. Mais ils suivent aussi certains enseignements en regroupement ULIS (Français, Mathématiques, Histoire-Géographie et Anglais) la structure ULIS permettant ainsi un enseignement ciblé et adapté. De plus, si l'élève est suivi par un.e AESH, celui-ci sera privilégié sur les temps d'inclusion.

Les programmes scolaires sont les mêmes que dans les classes ordinaires, rendus accessibles à leur niveau. Pour cela, nous mettons au point des adaptations pédagogiques permettant un enseignement adapté aux besoins de chacun.

Les élèves de la structure ULIS peuvent accéder, comme tout autre collégien, aux différentes activités culturelles et sportives proposées par le collège. Et l'inclusion commence déjà par cette possibilité.

Notre objectif pédagogique premier est de redonner, aux élèves, confiance en leurs capacités mais également de leur faire prendre conscience de leurs qualités.

Les finalités de la scolarisation en ULIS dans notre collège sont, comme pour les autres élèves, d'acquérir les compétences du cycle commun, d'obtenir des attestations (ASSR, PSC1, certification Pix), d'obtenir un diplôme en fin de 3^e (CFG, DNB pro ou bien DNB) et de construire un projet d'orientation professionnelle.